FFESSM
TECHNIQUE AURA
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LE LIVRET PÉDAGOGIQUE MF1, FACILE ?

Préparé par ABE - Novembre 2022

- Organisation du stage en situation
- Validation des séances
- Validation des modules
- Simplification des grilles d’évaluation
- Exemples de remplissage
- En synthèse

FFESSM
TECHNIQUE AURA
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Organisation du stage en situation

Modules de formation

Enseignement Pratique 00 – 06m	Baptême - PE12 - PE20 - Jeunes - Entrainement jusqu'au GP – Pack découverte – Rando. Sub.
Enseignement Pratique 06 – 20m	PE40 - PA12 - PA20 - GP
Enseignement Pratique 20 – 40m	PE60 - PA40 - PA60 - GP
Enseignement Théorique	PE12 - PE20 - PE40 - PA12 - PA20
Enseignement Théorique	PE60 - PA40 - PA60 - GP - DPE
Organiser & sécuriser l'activité	Rôle de DP
Organiser un cursus de formation	PE - PA - Jeunes - GP - DP Pack découverte -

Formateur E4 présent sur le lieu de l'activité

- Milieu Artificiel ou Naturel AVEC ou SANS Scaphandre
- Milieu Naturel – **Fosses exclues**
- Accompagnant **E4 obligatoire**
- Milieu Naturel et Artificiel

Un minimum de **30 jours** doit être respecté entre la délivrance du livret pédagogique et l'entrée en stage final

Tous les modules doivent être validés pour l'entrée en stage final

FFESSM TECHNIQUE AURA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Validation des séances

- Enseignement **pratique** et **théorique**
  - Chaque module est composé de séances à valider autour de 3 phases : **CONCEVOIR, RÉALISER, EVALUER**
  - Après chaque séance, le formateur E4 remplit avec le stagiaire les cases de chaque phase avec 3 critères : **A** (Acquis) / **ECA** (En Cours d'Acquisition) / **NT** (Non Travaillé)
  - Une séance est **complète** lorsque les 3 phases sont réalisées par le stagiaire et sont acquises (toutes les cases remplies de « A »)
  - Une séance est **validée partiellement** lorsque 1 ou 2 phases sur les 3 sont réalisées par le stagiaire et sont acquises

Validation au minimum de 5 séances par module : 2 complètes et 3 partielles

	DATE	
	Formateur E4	
	Niveau travaillé	
	Thème travaillé	
CONCEVOIR	Définir des objectifs de formation.	
CONCEVOIR	Positionner le thème dans le cursus.	
CONCEVOIR	Justifier la séance.	
CONCEVOIR	Définir une stratégie d'enseignement.	
RÉALISER	Accueillir les plongeurs.	
RÉALISER	Animer une séance & Communiquer	
RÉALISER	Mettre en œuvre une stratégie de formation.	
ÉVALUER	Réaliser une évaluation adaptée (initiale, finale, formative,…)	

FFESSM TECHNIQUE AURA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Validation des séances

Organisation et sécurisation de l'activité

- Même principe que pour les séances d'enseignement pratique et théorique
- Après chaque séance, le formateur E4 remplit avec le stagiaire les cases de chaque phase avec 3 critères : **A** (Acquis) / **ECA** (En Cours d'Acquisition) / **NT** (Non Travaillé)
- Une séance est **complète** lorsque tous les items sont réalisés par le stagiaire et sont acquis (toutes les cases remplies de « A »)
- Une séance est **validée partiellement** lorsque au moins 4 items (*) sont réalisés par le stagiaire et sont acquis

(*) proposition suite à coquille dans le MFT & le livret pédagogique en attente de correction

Validation au minimum de 5 séances :
2 complètes et 3 partielles

DATE	
Formateur E4	
Thème travaillé	
Accueillir les plongeurs	
Choisir un site de plongée	
Composer les palanquées	
Fixer les paramètres de la plongée	
Présenter le site	
Sécuriser et surveiller	
Réagir en cas d'accident	

FFESSM
TECHNIQUE AURA
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Validation des séances

Élaboration d'un cursus de formation

- Au fur et a mesure de la progression, le formateur E4 remplit avec le stagiaire les items avec 3 critères : **A** (Acquis) / **ECA** (En Cours d'Acquisition) / **NT** (Non Travaillé)
- Un niveau est **validé** lorsque tous les items sont réalisés par le stagiaire et notés acquis (toutes les cases du niveau avec un « **A** »)
- L'ensemble des cursus couverts par les prérogatives du MF1 doivent être vus :
  - PE – PA – GP – DPE
  - Ne pas oublier les cursus enfants

Validation de l'ensemble des items pour l'ensemble des cursus

DATE	
Formateur E4	
Niveau travaillé	
Identifier la nature du cursus à organiser	
Planifier	
Définir une logistique matérielle	
Définir les moyens humains	

FFESSM
TECHNIQUE AURA
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Validation des modules

- **Pour rappel,** modules à valider **avant** l'entrée en stage final :
  - Enseignement pratique 0-6m
  - Enseignement pratique 6-20m
  - Enseignement pratique 20-40m
  - Enseignement théorique du PE12 au PA20
  - Enseignement théorique du PA40 au DPE
  - Organisation et sécurisation de l'activité
  - Élaboration d'un cursus de formation

- A la fin de chaque module, nécessité de valider le module par le **formateur E4** : il prend seul la **responsabilité de valider l'acquis pédagogique du stagiaire** pour l'ensemble du module concerné, même s'il n'a pas travaillé lui-même toutes les séances avec le stagiaire.

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE AUX NIVEAUX 1, 2, PA12, PA20 ET PE40

Le module doit être validé par le tuteur de stage.
Le stagiaire MF1 doit valider au moins 5 séances dont 2 complètes portant sur des thèmes d'enseignement et des niveaux de plongeurs différents.
Une séance est complète lorsque les 3 phases (concevoir, réaliser, évaluer) sont réalisées et acquises par le stagiaire MF1.
Une séance est validée partiellement lorsque seulement une ou deux phases sur les trois sont réalisées et acquises.

VALIDATION DU MODULE : ☐ **OUI** ☐ **NON**

STAGIAIRE

Nom : ..... Prénom : .....

TUTEUR DE STAGE (E4)

Nom : ..... Prénom : .....
Qualification : .....
N° de licence : .....
CTR : ..... Date : .....

CACHET **SIGNATURE**

Validation des modules

- Le **formateur E4** **peut ne pas valider** le module au bout de 5 séances validées s'il estime que le stagiaire n'a pas acquis l'ensemble des attendus ou si les séances validées avec un autre E4 ne sont pas jugées suffisantes.
- Un stagiaire peut être suivi par **plusieurs formateurs E4**, même si un seul valide le module. Dans ce cas, et afin de garantir une continuité pédagogique, le formateur E4 qui valide le module, doit avoir réalisé **au moins 4 séances** avec le stagiaire, **dont au moins 1 dans le module concerné**.
- Les différents modules peuvent être validés par des formateurs E4 différents.

Un module ne peut être validé sans le nombre de séances requis à savoir :

- 5 séances validées dont 2 complètes pour chaque module pratique et théorique
- 5 séances validées dont 2 complètes pour le module d'organisation et sécurisation
- Chaque cursus validé « complet » pour le module d'élaboration de cursus

Simplification des grilles d'évaluation

Modules d'enseignement **pratique** et **théorique** actuellement trop détaillés et pas toujours applicables selon les thèmes travaillés.

Manuel de Formation Technique		
CONCEVOIR	Définir des objectifs de formation.	
	Positionner l'enseignement dans le cursus.	
	Justifier la séance.	
	Définir une stratégie d'enseignement.	
	Évaluer.	Suppression de l'item
RÉALISER	Accueillir les plongeurs.	
	Animer une séance.	Regroupement des items
	Communiquer.	
	Mettre en œuvre une stratégie de formation et utiliser les outils pédagogiques.	Regroupement des Items dans la mise en œuvre de la stratégie de formation
	Mettre en place des remédiations.	
ÉVALUER	Réaliser une évaluation initiale	Peu importe le type d'évaluation, l'essentiel est que le stagiaire puisse l'adapter à la situation
	Réaliser une évaluation formative.	
	Réaliser une évaluation finale	

Livret pédagogique	
CONCEVOIR	Définir des objectifs de formation.
	Positionner le thème dans le cursus.
	Justifier la séance.
	Définir une stratégie d'enseignement.
RÉALISER	Accueillir les plongeurs.
	Animer une séance & Communiquer
	Mettre en œuvre une stratégie de formation.
ÉVALUER	Réaliser une évaluation adaptée (initiale, finale, formative,…)

FFESSM TECHNIQUE AURA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Exemples de remplissage - 1

Modules d'enseignements **pratiques** et **théoriques**

	DATE	10/06/2022	12/06/2022	15/06/2022
	Formateur E4	DUPONT	DURAND	DUPONT
	Niveau travaillé	PE40	PE40	PA20
	Thème travaillé	Compressibilité	Flottabilité	Accidents
CONCEVOIR	**Définir des objectifs de formation.**	ECA	A	A
CONCEVOIR	**Positionner le thème dans le cursus.**	ECA	A	A
CONCEVOIR	**Justifier la séance.**	ECA	A	A
CONCEVOIR	**Définir une stratégie d'enseignement.**	NT	A	A
RÉALISER	**Accueillir les plongeurs.**	A	A	A
RÉALISER	**Animer une séance & Communiquer**	A	A	A
RÉALISER	**Mettre en œuvre une stratégie de formation.**	ECA	A	A
ÉVALUER	**Réaliser une évaluation adaptée (initiale, finale, formative,…)**	ECA	ECA	A

Dans cet exemple, 2 séances ont été validées :
1 partielle et
1 complète.

Le module ne peut pas être validé en l'état, il manque à minima :
1 séance complète +
2 séances partielles.

FFESSM TECHNIQUE AURA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Exemples de remplissage - 2

Module ORGANISER ET SÉCURISER L'ACTIVITÉ

DATE	25/05/2022	27/05/2022	28/05/2022	30/05/2022
Formateur E4	DUPONT	DURAND	DURAND	DUPONT
Thème travaillé	Explo	Formation	Formation	Explo
Accueillir les plongeurs	A	A	A	A
Choisir un site de plongée	NT	A	A	A
Composer les palanquées	ECA	A	A	A
Fixer les paramètres de la plongée	ECA	A	A	A
Présenter le site	ECA	ECA	ECA	A
Sécuriser et surveiller	NT	NT	ECA	A
Réagir en cas d'accident	NT	NT	ECA	A

Dans cet exemple, 3 séances ont été validées :
2 partielles et
1 complète.

Le module ne peut pas être validé en l'état, il manque à minima :
1 séance complète +
1 séance partielle.

FFESSM TECHNIQUE AURA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Exemples de remplissage - 3

Module ÉLABORER UN CURSUS DE FORMATION

DATE	25/05/2022	27/05/2022	28/05/2022	30/05/2022
Formateur E4	DUPONT	DURAND	DURAND	DUPONT
Niveau travaillé	PE20	PE40	PA20	GP
Identifier la nature du cursus à organiser	A	A	A	ECA
Planifier	A	A	A	ECA
Définir une logistique matérielle	A	ECA	ECA	NT
Définir les moyens humains	A	A	A	A

DATE	15/06/2022	17/06/2022	18/06/2022	20/06/2022
Formateur E4	DUPONT	DURAND	DURAND	DUPONT
Niveau travaillé	PE12	PE60	P Bronze	P argent
Identifier la nature du cursus à organiser	A	A	A	A
Planifier	A	A	A	A
Définir une logistique matérielle	A	A	A	A
Définir les moyens humains	A	A	A	A

Séance du 25/05/2022 : acquise et validée

Séances suivantes : non acquises intégralement et donc non validées

La validation du module nécessitera également un acquis pour les cursus : PA12, DPE, PA40, PA60, P or

Séances ci-contre : toutes acquises et validées

En synthèse

- Une mise en situation sur l'ensemble des cursus : du débutant au DPExploration
- Des profondeurs d'enseignement pratique diversifiées
- Une responsabilisation des formateurs E4

Tous les modules doivent être validés pour l'entrée en stage final
Modules d'enseignement pratique (3 modules) et théorique (2 modules) : Validation au minimum de 5 séances dont 2 complètes et 3 partielles par module
Module d'organisation et sécurisation : Validation au minimum de 5 séances dont 2 complètes et 3 partielles
Module d'élaboration de cursus : Validation complète de tous les items pour l'ensemble des formations relevant du MF1